

COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 AVRIL 2008

PRESENTS : MM. BOYER – CUVILLIER –MERCIER - BRUEZ – WIART – LEROUGE – CARPENTIER– LAUDE – MASSON – LECHAPTOIS - CARPENTIER

Mmes CACHEUX – BRANCART – CATTIAUX - COQUART – Melle COUVREUR

1) Réunions des diverses commissions :

- 26.03.08 : Commission des Ecoles et Affaires Sociales
- 02.04.08 : Commission des Travaux, voiries et bâtiments
- 08.04.08 : Commission du patrimoine, de l'environnement et du cadre de vie

Le président de chaque commission a fait part aux membres du conseil des travaux résultant de ces réunions. Il est demandé à chacun d'établir un ordre de priorité quant aux travaux ou manifestations à réaliser.

Il est donné également compte-rendu des diverses réunions de la commission d'appel d'offres concernant les travaux relatifs à la création de sanitaires à l'école primaire Victor Hugo.

2) Poste d'enseignant à l'école Victor HUGO :

Le Maire donne lecture d'une lettre émanant de M. l'Inspecteur d'Académie qui sollicite l'avis du Conseil Municipal concernant la transformation d'un poste d'enseignant maternel en poste d'enseignant primaire à l'école publique Victor Hugo et ce à compter de la rentrée scolaire 2008-2009. L'Assemblée émet un avis favorable.

3) Ecole et collège Saint Joseph :

Après avoir donné lecture d'un courrier de M. Parmentier, président de LAEP ST Joseph, le conseil ne donne pas suite à la demande concernant le versement d'une subvention pour les élèves fréquentant le collège.

4) Commission communale d'Aménagement foncier de Bourlon :

Le Maire expose que dans le cadre de la réalisation du canal Seine Nord Europe, il y a lieu de constituer une commission communale d'aménagement foncier. Celle-ci devra se prononcer dans un délai de deux mois à compter sa constitution, sur l'opportunité de procéder ou non à l'aménagement foncier du territoire.

Cette commission sera composée :

- du Maire

-D'un conseiller municipal titulaire et de deux conseillers municipaux suppléants désignés par le Conseil Municipal.

- de trois propriétaires de bien foncier non bâtis de la commune et de deux propriétaires suppléants élus par le Conseil Municipal.

Cette élection aura lieu lors de la prochaine réunion du Conseil Municipal fixée au 15 mai 2008. Les candidatures seront reçues à la mairie jusque cette date 12 heures.

5) Commission communale des impôts directs :

Cette commission est composée outre le Maire de 6 membres titulaires et de 6 membres suppléants qui sont désignés par M. Le directeur des services fiscaux sur une liste comportant le double de membres et établie par le Conseil Municipal. Le Conseil procède à la désignation de douze membres titulaires et de douze membres suppléants.

6) Divers :

a. photocopieur de l'école Victor Hugo

Établissement d'un contrat de maintenance avec Bureautique 2000

b. Plan local d'urbanisme

Le Maire informe l'assemblée que 5 bureaux d'étude ont été contactés et que ceux-ci doivent remettre leur offre de service et remise de prix pour le 24 mai au plus tard.

c. Viabilisation des terrains rue des Minières

Suite à un entretien avec les services de la Direction Départementale de l'Équipement, le Maire demande aux membres du Conseil de prendre une délibération quant à la dérogation au règlement d'urbanisme concernant l'extension des réseaux rue des Minières. Avis favorable.

Pour extrait conforme,

Le Maire, Jean-Luc BOYER